

Jean-Claude Ulian fait revivre la grande empoisonneuse



Jean-Claude Ulian fait revivre la grande empoisonneuse

Dans le cadre des causeries du club, l'association propose à la demande d'adhérents qui n'avaient pu assister à la conférence donnée à la médiathèque en octobre par Jean-Claude Ulian sur « Rachel la grande empoisonneuse », une nouvelle présentation de cette affaire.

L'histoire

Elle s'appelait Rachel Galtié, défrayant la chronique régionale, se situant au début du XXème siècle, son procès eut lieu le 26 octobre aux assises d'Auch. Elle fut l'épouse du juge de paix de la commune, ils habitaient rue des Nobles. Le procès s'est axé sur l'empoisonnement du mari, de la grand-mère, et du frère. L'enquête avait alors porté sur des empoisonnements à l'arsenic, Mme Galtié, la coupable, s'était procuré plusieurs fois de l'arsenic avec ordonnance afin d'éradiquer des rats.

Elle fut condamnée à 20 ans de travaux forcés, mais la peine avait été atténuée, faisant valoir son irresponsabilité, mariée à 18 ans, les faits commis se situaient à 24 ans. Elle fut emprisonnée à la prison de Montpellier, prison de femmes, où elle était surnommée « la petite fauvette ».

Photo Christine Couderc